

Les ouvriers du bâtiment formés aux économies d'énergie sur le chantier

Dans le cadre de la réhabilitation et de l'extension de l'école primaire Louis-Aragon, à Fourmies, la ville a inclus une clause obligatoire dans le cahier des charges des marchés publics. Les ouvriers du bâtiment qui y travaillent doivent suivre une formation à la Troisième révolution industrielle (TRI) sur le chantier.



Les ouvriers du bâtiment ont été formés sur le chantier.

PAR LIONEL MARÉCHAL
maubeuge@lavoxdunord.fr

FOURMIES. C'est la thématique de « l'trancheité de l'air » qui a été retenue pour la session. Ils sont actuellement vingt-cinq ouvriers du bâtiment, salariés d'entreprises, à travailler sur le chantier du regroupement scolaire élémentaire, au cœur de l'école Louis-Aragon. Mais aussi à être formés. À la Troisième révolution industrielle (Rev3).

Car, au-delà des aménagements qui se veulent être une « vitrine » en matière d'environnement, la ville a inclus une clause dans le cahier des charges des marchés publics : les opérateurs et les entrepreneurs doivent recevoir une formation de onze à quinze heures sur les nouvelles exigences écologiques. Et c'est obligatoire.

« Ce sont les représentants de neuf corps de métiers (électricité, menuiserie, plâtrerie, ventilation, couverture, panneaux solaires, gros œuvre, ossature bois, plomberie...), qui se retrouvent donc régulièrement dans une cabine mobile, explique le coordinateur du dispositif, Nicolas Lebrun, chargé de projet au sein de Cambresis Emploi. Pour aborder la partie théorique sur les enjeux des économies d'énergie, la régularisation thermique, la performance énergétique, etc. »

« Pour les salariés, tout se passe sur leur temps et surtout sur leur lieu de travail et c'est gratuit pour eux. »

Place ensuite à la pratique dans un autre atelier modulaire transportable où sont enseignées les techniques de pose, de coupe, de calfeutrage... autour de la membrane synthétique : « C'est elle qui va emprisonner complètement le futur bâtiment scolaire, en complément de l'isolation et de la ventilation. » L'objectif est que les

échanges d'air intérieur-extérieur soient totalement maîtrisés par la main de l'homme.

QUINZE FORMATIONS SIMILAIRES

Et pour mettre en place cette action, assurée par Antoine Bazile, il a fallu en amont organiser ce parcours baptisé FTI comme Formation Intégrée au Travail. Dans le cadre d'un consortium qui réunit organismes de formation ou de financement pour les entreprises du bâtiment. Et c'est du gagnant-gagnant. « Pour les salariés d'abord, explique M. Lebrun. Parce que tout se passe sur leur temps et surtout sur leur lieu de travail – et c'est gratuit pour eux. Pour les sociétés ensuite qui voient leur personnel monter en compétences. »

Depuis 2017, quinze formations similaires sur autant de chantiers ont été dispensées. Autre avantage de l'opération, elle encourage et renforce la cohésion d'équipe : « Mieux vaut se parler avant de réaliser les aménagements que faire puis défaire pour refaire. » ■

Une réorganisation à 3,9 millions d'euros

La ville de Fourmies a voulu que la réorganisation du pôle scolaire élémentaire, dans le quartier de Trieux, soit exemplaire en matière environnementale. En y mettant le prix : 3,9 millions d'euros. Le but est non seulement de regrouper les deux établissements existants – qui gardent néanmoins leur identité – pour n'en faire qu'un sur un même site, mais aussi de diviser la facture énergétique par six. Une fusion justifiée par la baisse des effectifs d'élèves et la vétusté des lieux.

EXTENSION EN OSSATURE BOIS

Ainsi, l'ancienne école des garçons (devenue Louis-Aragon), construite à la fin du XIX^e siècle, est réhabilitée pour contenir dix classes au lieu de neuf. Et elle va bénéficier d'une extension en ossature bois de 1 000 m² avec de larges baies lumineuses abritant quatre classes pouvant être dédoublées, une bibliothèque, une salle des professeurs, des bureaux, un local technique et des sanitaires. Elle sera aussi pourvue de panneaux photovoltaïques sur la toiture.

Le chantier, qui a démarré en 2019, devrait être achevé pour la prochaine rentrée. L'ex-école des filles (Pierre-Mendes-France) sera, quant à elle, démolie dans la foulée. ■